

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE SEINE MARITIME

COMMUNE de Sandouville

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Date d'ouverture : 01/04/2019

Date de clôture : 29/04/2019

CONSULTATION DU PUBLIC :

- Société PRD (Percier Réalisation et Développement)
- Demande d'autorisation environnementale unique en vue d'exploiter une plateforme logistique implantée sur le parc logistique du pont de Normandie n° 3 (PLPN 3) sur les communes de Sandouville et Saint-vigor-d'Ymonville.

Les dépositions des tiers devront être inscrites sur les pages suivantes et, s'il y a lieu, sur les compléments au registre de consultation du public.

Le nom des signataires devra être reproduit de manière lisible au regard des observations qu'ils auront présentées.

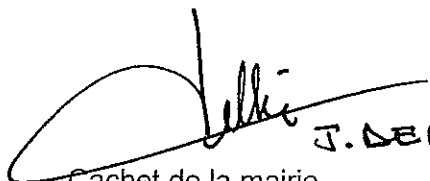
Les observations qui auront été apportées à la mairie, rédigées sur des feuilles séparées, devront être réunies et annexées au présent registre.

En exécution de l'arrêté préfectoral en date du 04 Mars 2019.....de Madame la Préfète
de la Seine-Maritime,

je soussigné(e),

M. Jacques DELLERIE....., ai ouvert, ce jour, le présent registre, coté
et paraphé, contenant 15 feuillets, pour recevoir les observations du public pendant une durée de
quatre semaines consécutives du lundi 1^{er} avril.....au lundi 29 avril... inclus, aux
jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

à Sandozville....., le 1^{er} avril 2019


J. DELLERIE

Cachet de la mairie,
et signature du maire ou de son représentant,



Les observations ont été consignées au registre parpersonnes (pages n°à)

En outre j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1 – lettre en date du _____ de M. _____
- 2 – lettre en date du _____ de M. _____
- 3 – lettre en date du _____ de M. _____
- 4 – lettre en date du _____ de M. _____
- 5 – lettre en date du _____ de M. _____
- 6 – lettre en date du _____ de M. _____
- 7 – lettre en date du _____ de M. _____
- 8 – lettre en date du _____ de M. _____

Le présent registre ainsi que les pièces qui y sont annexées et le dossier de mise en consultation du public sont adressés par mes soins, à Madame la Préfète de la Seine-Maritime, le

CLOTURE DE LA MISE A CONSULTATION DU PUBLIC

Le 2 Mai 2019 à 10 heures 00

le délai étant expiré,

Je, soussigné(e), Jacques DELLERIE, Maire de Sandouville

déclare clos le présent registre qui a été mis à la consultation du public pendant 4 semaines du 10 Avril 2019 au 29 avril 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie.

Le Cachet de la mairie
et signature du maire ou de son représentant,

J. DELLERIE, Maire
